



Coalition pour l'équité salariale
Coalition for Pay Equity

Le 19 août 2009
Diffusion immédiate

« La réduction de l'écart salarial exige des mesures plus rigoureuses. »

L'écart salarial ne cesse d'augmenter, ce qui témoigne de la nécessité d'adopter au Nouveau-Brunswick une loi qui impose l'équité salariale au secteur public, entre autres dispositions musclées. C'est ce qu'a déclaré la présidente de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick, Marilyn MacCormack, après avoir pris connaissance du troisième rapport d'étape du plan d'action sur l'écart salarial,

« L'inégalité des salaires entre les femmes et les hommes est l'un des facteurs importants de l'écart salarial et figure parmi les causes principales de cet écart. Si les emplois qu'occupent traditionnellement les femmes et ceux où elles prédominent étaient rémunérés à leur juste valeur, l'écart salarial diminuerait de façon marquée », a-t-elle ajouté.

Marilyn MacCormack souligne que l'adoption récente d'une loi sur l'équité salariale permettra de faire beaucoup avancer le dossier dans le secteur public mais le secteur privé reste à la traîne.

« La majorité des employés qui subissent l'inégalité salariale travaillent dans le secteur privé. Le gouvernement a introduit des programmes intéressants qui visent cinq organismes sans but lucratif en particulier, mais on voit bien que les mesures volontaires ne sont pas la solution pour le secteur privé dans son ensemble. Pourquoi perdre encore un an? Le gouvernement devrait légiférer dès maintenant, » affirme la présidente de la Coalition.